

PAT de la Communauté de communes Loches Sud Touraine

PAT de Loches Sud Touraine

Date de la dernière actualisation : 16/06/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2024

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Centre-Val de Loire

Indre-et-Loire

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) est un projet collectif à l'échelle de la Communauté de Communes visant à rapprocher les producteurs (près de 1 000 exploitations sur le territoire), les transformateurs (une cinquantaine), les distributeurs (près de 100 points de vente - **85 commerces alimentaires** traditionnels et artisans des métiers de bouche, **une vingtaine de grandes et moyennes surfaces et épiceries et 100 restaurants traditionnels**, une centaine d'étalages sur les **21 marchés** - les collectivités territoriales (**67 communes et la Communauté de Communes**), les acteurs de la société civile et les consommateurs de son territoire (**près de 21 000 foyers**).

Loches Sud Touraine est un grand territoire situé dans l'influence des pôles urbains de la Métropole de Tours et de l'agglomération de Châtelleraut. Les différences de dynamiques démographiques et de composition de population sont assez marquées entre le Nord (étirement péri-urbain de Tours et une population qui augmente) et le Sud (moins dense et une population plus âgée). Le taux de précarité du territoire reste encore important.

*Il y a donc un **enjeu d'accès à l'offre alimentaire de qualité pour ces populations fragiles** notamment en ayant une réflexion sur le portage des repas et sur l'accès aux différents points de distributions des produits.*

Avec 84 % de la consommation qui se fait au sein du territoire, l'échelle du bassin de vie de Loches est pertinente pour développer des actions de sensibilisation à l'achat alimentaire local auprès des habitants.

Les achats se font à 80% auprès des Grandes et Moyennes Surfaces, au nombre de 9 sur le territoire.

*Il y a bien un **enjeu de relocalisation des produits alimentaires et des achats dans les différents et nombreux points de vente** assez bien répartis sur tout le territoire. Le maintien de ce maillage est important, car les habitants disposent aujourd'hui d'un point d'alimentation à moins de 15 km.*

Bien qu'elle reste importante aussi bien dans l'économie et le paysage local (10 % des actifs et 68% des surfaces) que pour le dynamisme des villes et villages, et que le territoire bénéficie de nombreux atouts (diversités agricoles – polyculture/élevage, 40%, des producteurs de l'AOP Sainte Maure et de nombreuses exploitations – près de 1 000 sur un total de 3 000 pour le département), l'agriculture est en tension ; baisse de 3% du nombre d'élevages en 7 ans, problèmes de transmission des exploitations et de main d'œuvre agricole.... Certaines productions comme les fruits et légumes (0,5 % des surfaces agricoles végétales) et les produits bio (4,1 %) ou à Haute Valeur Environnementale restent insuffisantes, pour répondre à la loi EGalim et aux demandes en pleine évolution des consommateurs.

*La problématique **de recherche de repreneurs et de main d'œuvre agricole est devenue un enjeu** encore plus prégnant pour le territoire.*

La connaissance du métier fait ainsi l'objet d'un axe de la GPECT (Gestion Prévisionnelle des Compétences Territoriales) portée par la CCLST, et des actions de formation développées par le Tiers Lieux nourricier Sud Touraine et par le GDA avec sa marque employeur « Loches Agri compétence ».

L'agriculture est un marqueur fort des paysages et de l'environnement du territoire de Loches Sud Touraine ; rôle qui est réinterrogé de nos jours par les habitants. **L'enjeu autour de l'image agricole prend une part importante dans les actions de communication** : les visites et découverte des fermes sont très plébiscitées.

Loches Sud Touraine est un territoire qui est mobilisé depuis longtemps sur la valorisation des produits locaux, et qui mène une politique agricole forte depuis 2017.

Les élus ont réaffirmé en 2021 leur volonté en élaborant une **stratégie globale autour du PAT**, en complément de sa stratégie agricole déjà initiée, et en déclinaison de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec *des enjeux autour des circuits courts et d'une production agricole durable.*

Le PAT intègre des **thématiques transversales** inscrites dans les différents dispositifs communautaires :

- **Les Contrats Locaux de Santé successifs (aujourd'hui le 3ème)** avec un enjeu sur la nutrition, la prévention et l'éducation à l'alimentation tout public, le renforcement du lien social et des démarches contribuant à la sécurité sociale alimentaire
- **Le Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés** avec un enjeu relatif au gaspillage alimentaire et à la valorisation des biodéchets

Le Projet de Territoire de Loches Sud Touraine, validé en décembre 2023, a fixé des enjeux pour le territoire avec l'ensemble des acteurs tels que :

- Soutenir une agriculture de qualité et de proximité et mettre en valeur toutes les potentialités du Sud Touraine pour mieux manger,
- Développer la part des produits locaux dans la restauration collective
- Permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation de qualité et de proximité et accompagner une démarche d'éducation pour tous
- Encourager une agriculture locale, diversifiée et respectueuse de l'environnement

Le comité de pilotage (COPIL) du PAT a été créé à l'automne 2021, afin de démarrer les premières actions, notamment sur l'accompagnement de la restauration scolaire pour favoriser l'introduction de produits de qualité et locaux. Aujourd'hui, de nouvelles orientations sont envisagées.

Se dotant de nouveaux enjeux pour le territoire et forte des constats positifs depuis les trois ans de mise en œuvre du PAT, la CCLST envisage de poursuivre son pilotage et de mettre en place son programme d'actions 2024-2027.

Chiffres clés du territoire



Contexte

50 640 habitants
67 communes
27,80 habitants/km²
1 821,67km² de communes
445,24 ha artificialisés
10,81 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

9,79% de chômage
20 820€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

4 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,02 associations par 10 km²

0,08 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

109 701,53 hectares de SAU

60,22% de SAU

dont 6,24% de SAU en bio

dont 4,51% de légumineuses

dont 8,21% de prairies permanentes



Structures agricoles

1025 exploitations

105 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau

6 488 408,01m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 2,58% depuis 5 ans

28,65 de haie/ha de SAU



Distribution

33 enseignes de distribution

dont 13 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

631 emplois dans la transformation

+3,61% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

42 restaurants collectifs sur le territoire

dont 8 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Communauté de Communes Loches Sud Touraine (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

Comité de pilotage PAT

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› Elus de la Commission Rurale de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Autres

- › Elus du Conseil de Développement de Loches Sud Touraine

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Département de l'Indre et Loire
- › Région Centre Val de Loire
- › Etat (DDT, DRAAF)
- › les 67 communes

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture 37
- › ADEAR 37
- › BioCentre
- › Groupement de Développement Agricole (GDA)
- › Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne Centre Val de Loire
- › INitiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale (Inpact Centre)
- › Coopératives laitières et Abattoir

Représentants des consommateurs

- › Familles rurales 37
- › Tiers lieu Nourricier du Sud Touraine

Acteurs du social

- › CIAS
- › MSA Berry Touraine

Autres

- › CNFPT
- › CAUE/ADAC 37
- › Chambre des métiers et de l'artisanat d'Indre et Loire
- › Chambre du commerce et d'industrie d'Indre et Loire
- › Conseil De Développement

Les objectifs stratégiques du projet

Objectif : PRODUCTION : Tendre vers une production durable et une alimentation locale de qualité

Contextualisation :

L'enjeu de l'installation et de la transmission, notamment de l'élevage, est primordial pour le territoire. Et, avec seulement **0,5 ha** de notre surface agricole végétale consacrée au maraichage et à l'arboriculture, se pose la question de l'autonomie alimentaire en fruits et légumes sur notre territoire. Des actions en faveur de l'installation, de la transmission et de la diversification des fermes ont été mises en œuvre via les deux conventions partenariales qui ont été signées.

Les élus communautaires ont souhaité mettre en place un outil et des actions permettant de développer davantage de synergies entre les acteurs pour permettre aux producteurs de mieux vivre encore de leur travail et aux consommateurs de choisir plus facilement des circuits courts et qualitatifs.

Le Projet Alimentaire Territorial doit venir renforcer l'accompagnement des porteurs de projets avec un agent dédié à la mise en œuvre de ces actions avec, comme priorité, le soutien à

l'installation et au maintien des exploitations agricoles, et le développement des circuits courts et des produits de qualité.

Pistes d'actions prévues :

- | Diversifier les productions/structurer les filières (action N°1 du PAT)
- | Développer les formations pour les porteurs de projets (action N°11)
- | Favoriser l'installation et le renouvellement des agriculteurs (action N°13)
- | Rendre accessible les prix au consommateur et rémunérateur pour le producteur (action N°12)
- | Agir sur le foncier et bâti agricole action et mettre en place du portage de foncier agricole (action N°3)
- | Anticiper le manque d'eau (action N°15)
- | Limiter l'appauvrissement des sols (action N°16)
- | Diminuer l'utilisation de pesticides (action N°17)
- | Pallier au manque de main d'œuvre agricole (action N°2)

Objectif : RESTAURATION COLLECTIVE : Développer la part des produits locaux et de qualité

Contextualisation :

53 cantines scolaires, réparties sur 47 communes, servent 3 620 repas par jour sur le territoire et 33% des repas sont confectionnés directement par les agents communaux/départementaux et d'employés d'association ou de structures médico-sociales. Le Département d'Indre et Loire et la Région Centre mettent en œuvre des actions pour développer les circuits courts dans les collèges et lycées. Les collectivités, avec la commande publique, peuvent, en mettant en œuvre la loi EGAlim notamment, et en étant accompagnées dans leurs démarches, devenir de vrais leviers pour le développement des circuits courts et créer des débouchés aux produits locaux.

Près de 90 000 repas sont servis chaque mois dans l'ensemble des restaurants scolaires du territoire.

La restauration collective est un levier que les collectivités peuvent maîtriser pour développer les circuits courts et la valorisation des produits de leur territoire. Depuis le démarrage du PAT, elle **est au centre des actions menées** et a fait l'objet de soutien de l'Etat dans le cadre du PNA en 2021.

Les actions doivent être poursuivies car la dynamique engagée tient au soutien apporté par le PAT.

Pour le COPIL PAT, **la poursuite des accompagnements en restauration collective** à l'introduction de produits locaux et de qualité, et plus globalement, les enjeux liés aux bonnes pratiques (gaspillage alimentaire, sensibilisation des convives, informations auprès des usagers...) restent des priorités.

Les actions mises en œuvre méritent d'être confortées avec des actions plus spécifiques de mise en réseau des acteurs de la restauration hors domicile, de connaissance des produits et d'optimisation des flux logistiques.

- Avec le déploiement de la démarche « **Mon Restau Responsable** »,

- Avec la poursuite du travail de la stagiaire pour avoir une vision d'ensemble et complète de la production et des besoins pour l'approvisionnement sur le territoire. En effet, le second axe d'étude à approfondir serait de proposer **de tester des solutions d'optimisation de l'organisation logistique sur le territoire communautaire et les territoires limitrophes** afin d'engager plus d'acheteurs de produits locaux et de qualité l'organisation de rencontre des structures accompagnant la logistique (la charrette, socléo) et de logisticiens, la constitution d'un groupe de producteurs sur le co-transport de produits locaux, et une réflexion sur un point de massification en lien avec les acteurs départementaux identifiés dans le PAD (notamment, le MIN de Tours).

- *En parallèle et en continu, tout l'accompagnement fait auprès des acteurs agricoles doit être fortement maintenu pour favoriser l'installation de certaines productions sur le territoire (notamment fruits et légumes) et le maintien (recherche de main d'œuvre) et la transmission des exploitations (sécurisation de l'outil) ainsi que le développement de leurs débouchés (structuration des filières, développement d'outils de transformation). Avec l'inscription de ces champs d'actions dans les conventions partenariales (Chambres Consulaires, Biocentre, ...).*

Pistes d'actions prévues :

| Communiquer sur les productions locales (action N°5)

| Accompagner la restauration hors domicile pour l'introduction de produits locaux et de qualité (action N°8)

Objectif :

JUSTICE SOCIALE : Permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation de qualité et de proximité

Contextualisation :

Le territoire est marqué par des disparités de revenus par habitant en dessous des moyennes départementale et régionale et un taux de précarité (13,6 %) plus important. Ces indices couplés avec ceux de la démographie vieillissante, notamment sur la partie Sud du territoire, laissent voir une partie de la population fragile voire très fragile. Le recours à l'aide alimentaire est de plus en plus prégnant (30 tonnes de denrées distribuées par le CIAS en 2023) avec un nombre de bénéficiaires qui augmente (de 700 on passe à 1 000 personnes) et une typologie qui s'élargit. L'éducation à l'alimentation saine, le rapport à la cuisine, et ce, dès le plus jeune âge, sont également des enjeux pour une maîtrise future de l'impact financier de ce poste de dépenses pour les ménages.

Le volet social et alimentaire du PAT est évidemment un sujet à traiter dans le cadre d'une amélioration de la santé des habitants (à ce titre il est intégré au programme d'actions par le troisième Contrat Local de Santé du territoire en vue de favoriser le développement d'une alimentation favorable à la santé et en accès au plus grand nombre).

L'importance du sujet pour le territoire fait du **CIAS un partenaire majeur depuis le démarrage du PAT et un acteur clé**. Il porte des actions qui ont pu être amplifiées avec les partenaires réunis dans le PAT : tables rondes, ateliers cuisines itinérants...

Par ailleurs, afin d'améliorer la distribution alimentaire, une réflexion a démarré sur la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire.

Un réseau des structures d'aide alimentaire ou d'accompagnement des personnes en situation de précarité est actif : Croix Rouge, Secours Catholique, Resto du Cœur, banque alimentaire...

Une expérimentation « le O du Panier » mis en place par la MSA Berry Touraine a finalement été annulée. Mais ce projet qui consiste à mettre des produits locaux dans les paniers hebdomadaires des bénéficiaires et foyers en précarité est à l'étude avec d'autres partenaires (producteurs, CIAS et Tiers Lieu). Cette action sociale est également couplée avec des ateliers sur la nutrition et la création de produits ménagers.

En 2025, nous avons été lauréat avec le CIAS et le Tiers lieu Nourricier de l'AAP "Mieux Manger Pour Tous", afin de réaliser différentes actions: achat de produits locaux et de qualité, organisation de glanage, atelier cuisine autonome, formations sur l'autonomie alimentaire, atelier sur la sécurité sociale de l'alimentation.

Pistes d'actions prévues :

- | Mener une réflexion sur le système de l'aide alimentaire (action N°6)
- | Réflexion sur les ateliers cuisines du CIAS (action N°6)
- | Faire du lien entre structures sociales (action N°6)
- | S'adapter aux régimes alimentaires d'une population vieillissante (action N°4)

Objectif :

SENSIBILISER : Accompagner une démarche de sensibilisation, d'éducation et de formation pour tous

Contextualisation

La dynamique du Projet de Territoire, les actions menées par les autres services communautaires (déchets, eau, énergie, le CIAS), et la formation sur la résilience alimentaire en juin 2023, ont amené à réorienter les axes du PAT. Avec la mise en œuvre de la compétence communautaire sur les biodéchets, et les déficits sociaux du territoire qui s'accroissent, les actions en lien avec le CLS, le CIAS et le service déchets se sont, de fait, renforcées. Les opérations de préservation/sensibilisation à l'environnement développées par le service GEMAPI (agroforesterie, label qualité, respect des sols) ont également intégré le volet agricole du PAT. Les thèmes de l'accessibilité alimentaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'accompagnement vers une agriculture durable ont émergé en liaison avec l'alimentation depuis un an pour la mise en place d'actions communes. Elles seront amplifiées sur les 5 prochaines années.

Le gaspillage alimentaire représente un coût important pour une commune : pour 80 convives, cela représente 10 000€/an (chiffre ADEME). Limiter gaspillage alimentaire est un objectif qui doit

être renforcé au sein des collectivités et notamment dans la restauration scolaire.

Le travail de sensibilisation de l'ensemble des habitants est donc à poursuivre, un travail sur l'image de l'agriculture et de ses métiers et une valorisation des pratiques agricoles vertueuses est aujourd'hui un thème important, tout comme le "manger local". L'appui à l'expérimentation locale, la mise en avant des initiatives à différentes échelles et la mise en réseau des partenaires restent des points clés sur lesquels la Communauté de Communes doit être actrice.

Certaines opérations seront reconduites et l'accent sera mis sur des actions pour toucher les enfants avec l'utilisation des outils de communication (mascotte, stand) car la CCLST développera, avec les ambassadeurs du service déchets, une démarche d'accompagnement éducative autour du tri des déchets et des écogestes tels que l'anti-gaspillage alimentaire. Dans les écoles et en lien avec le PAT, avec les convives, gestionnaires de cantine et chefs cuisiniers. Et en participant à des événements locaux en proximité du grand public.

D'autres actions de sensibilisation seront mises en œuvre dans les ALSH communautaires auprès des enfants et des personnels pour développer des goûters à base de produits locaux et une connaissance des produits du territoire. Le PAT pourra aussi intégrer des actions dans le cadre de la semaine nationale du goût avec des actions autour de la mise en avant des produits locaux/repas dans les restaurants scolaires.

Par ailleurs, un partenariat et des actions avec les collèges seront engagés avec les GDA pour présenter les métiers agricoles. D'autres journées fermes ouvertes pourront être organisées avec le Conseil de Développement..

Pour le volet Environnement, des actions de mise en avant des pratiques vertueuses et de sensibilisation des habitants et d'accompagnement des agriculteurs vers des changements de pratiques seront menées par les services communautaires dans le cadre notamment des contrats de Bassins versants, en lien également avec les GDA. Sont notamment organisés chaque année, plusieurs « Tours de plaines » sur des exploitations agricoles. De nouvelles formations pourraient être organisées en proximité avec le Tiers-Lieu (délocalisées et adaptées aux besoins).

Pistes d'actions prévues :

- | Sensibiliser les enfants et grand public au "Bien manger" (Action N°18)
- | Faire du lien entre producteurs et jeune public (Action N°2)
- | Réduire le gaspillage alimentaire (action N°9)
- | Former les professionnels (action N°11)
- | Sensibiliser le grand public (actions N°5 et N°18)
- | Mettre en valeur les compétences, les produits et les métiers agricoles (actions N°2 et N°5)

Objectif : TRANSFORMATION/DISTRIBUTION : Favoriser le développement de l'économie locale et la création de valeur ajoutée

Contextualisation :

Le contexte de déprise agricole, les évolutions de la demande des consommateurs et les enjeux environnementaux réinterrogent aussi l'ensemble du milieu agricole ; sur les systèmes de production, de transformation, sur les filières locales agricoles, notamment pour maintenir

l'élevage laitier en bovin / caprin du territoire garant des spécificités et appellations locales protégées (lait, fromages de chèvre notamment).

Les transformateurs existants du territoire sont des partenaires du PAT accompagnés régulièrement dans leur projet de développement (coopérative laitière de Verneuil, abattoir de St Flovier, Biofood, Fierbois...). Une conserverie est en cours d'étude pour son installation avec des producteurs locaux ; projet impulsé par le Tiers-Lieu du Sud Touraine, en lien avec les ESAT du territoire pour développer en même temps le maraichage en circuits courts.

La création d'outil de production permet d'apporter une réelle valeur ajoutée aux exploitations et de nouveaux débouchés en circuits courts. C'est un enjeu majeur pour l'économie locale.

Pistes d'actions :

- | Soutenir le développement d'outils de transformation (action N°10)
- | Optimiser la logistique de circuits d'approvisionnement de la RHD (action N°7)
- | Développer les débouchés en circuits courts (action N°14)

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Limiter l'appauvrissement des sols Diminuer l'utilisation de pesticides	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Développer les formations pour les porteurs de projets	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Favoriser l'installation et le renouvellement des agriculteurs	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Mettre en place du portage de foncier agricole	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Agir sur le foncier et bâti agricole	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Pallier au manque de main d'œuvre agricole	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Amélioration de la connaissance de l'offre en produits locaux et des débouchés en circuits courts	Action programmée
	Organisation des filières	Diversifier les productions/structurer les filières	Action en cours
	Organisation des filières	Soutenir le développement d'outils de transformation	Action en cours
Organisation des filières	Optimiser la logistique de circuits d'approvisionnement de la RHD	Action en cours	

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Communiquer sur les productions locales	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Anticiper le manque d'eau	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Sensibiliser les enfants et grand public au "Bien manger"	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Faire du lien entre producteurs et enfants	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	Former les professionnels	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Sensibiliser le grand public	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Mener une réflexion sur le système de l'aide alimentaire	Action en cours
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Réflexion sur les ateliers cuisines du CIAS	Action programmée
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Faire du lien entre structures sociales	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Réduire le gaspillage alimentaire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Amélioration de l'accès à la restauration collective ou accessibilité sociale de la restauration collective	S'adapter aux régimes alimentaires d'une population vieillissante	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagner la RHD pour l'introduction de produits locaux et de qualité	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Concertation multi acteurs et bilan qualitatifs (en construction pour 2026)

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Liens avec le Projet Alimentaire Départemental d'Indre-et-Loire - porté par la Préfecture d'Indre et Loire et animé par la Chambre d'Agriculture 37- actions : relais sur la structuration et l'appui de filières (bovines et légumineuses), la promotion du Label Grand Bœuf et Veau Bio, mise en réseau des acteurs, renouvellement des générations, et déploiement des actions dans le cadre des PCAET.

Signature d'un « contrat de réciprocité » en 2019 avec la Métropole de Tours autour de projets en lien avec la restauration collective, le maraîchage et le foncier.

Projet de sensibilisation en 2026 pour les collèges sur les céréales, les outils néolithiques et les menus à thème (en lien avec le département) avec le musée du Grand Pressigny et le musée des outils de Rouziers de Touraine (PAT Gâtine Racan)

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› Réseau Régional des PAT en Centre Val de Loire

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Le Programme national nutrition-santé (PNNS)
- › Le programme LEADER
- › Les aides des Régions

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Sophie LEVASSEUR

06 49 82 35 41

pat@lochessudtouraine.com

Développement économique, touristique, culturel & de la contractualisation

Chargée de mission agriculture et alimentation

12 avenue de la Liberté

37 600 Loches

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)